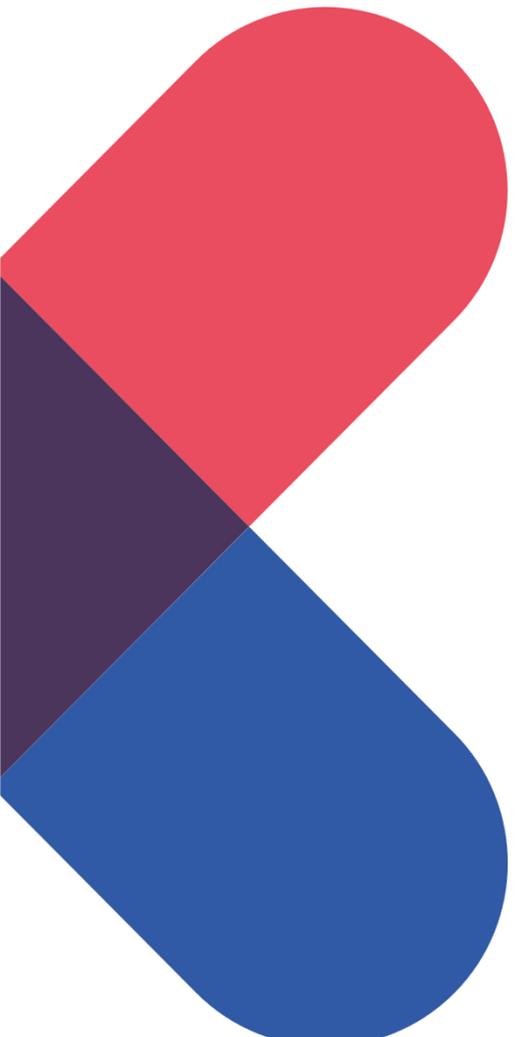




Plénière technique
“pour une vision opérationnelle”

24 Janvier 2023, Paris-la-Défense



Comment appréhender le tsunami législatif et réglementaire ?

Ordre du jour

● Décarbonation et économie circulaire

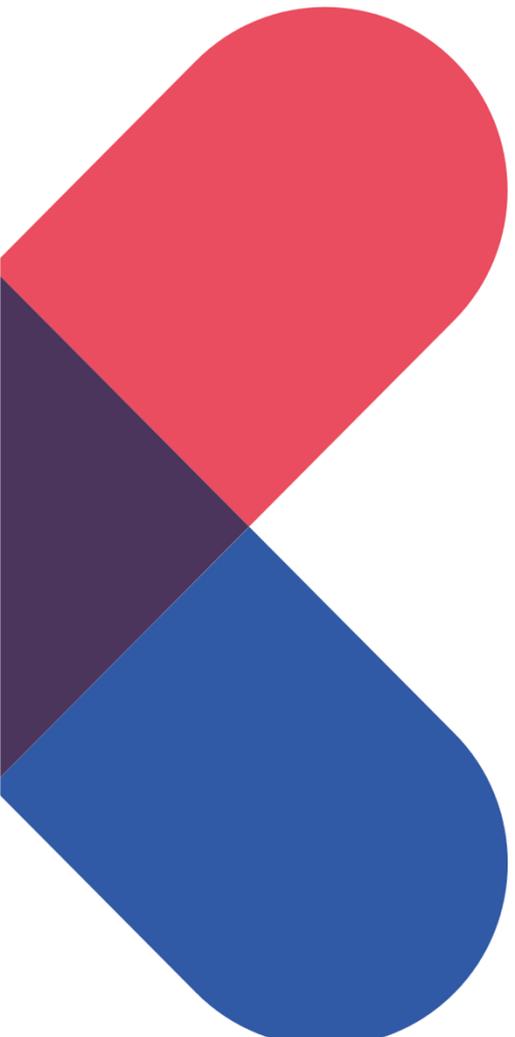
- Une inflation inédite d'exigences politiques et d'initiatives législatives
- Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS pour suivre ces sujets
- Questions réponses

● Sécurité machines: focus sur le projet de nouveau règlement

- Point de situation sur les nouvelles exigences et travaux à venir
- Questions réponses

● Plan de travail 2023

- Revue du calendrier législatif
- Echanges sur le plan de travail 2023 ^{27/01/2023}



Comment appréhender le tsunami législatif et réglementaire ?

Ordre du jour

● Décarbonation et économie circulaire

- Une inflation inédite d'exigences politiques et d'initiatives législatives
- Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS pour suivre ces sujets
- Questions réponses

● Sécurité machines: focus sur le projet de nouveau règlement

- Point de situation sur les nouvelles exigences et travaux à venir
- Questions réponses

● Plan de travail 2023

- Revue du calendrier législatif
- Echanges sur le plan de travail 2023 27/01/2023



— Décarbonation et économie circulaire

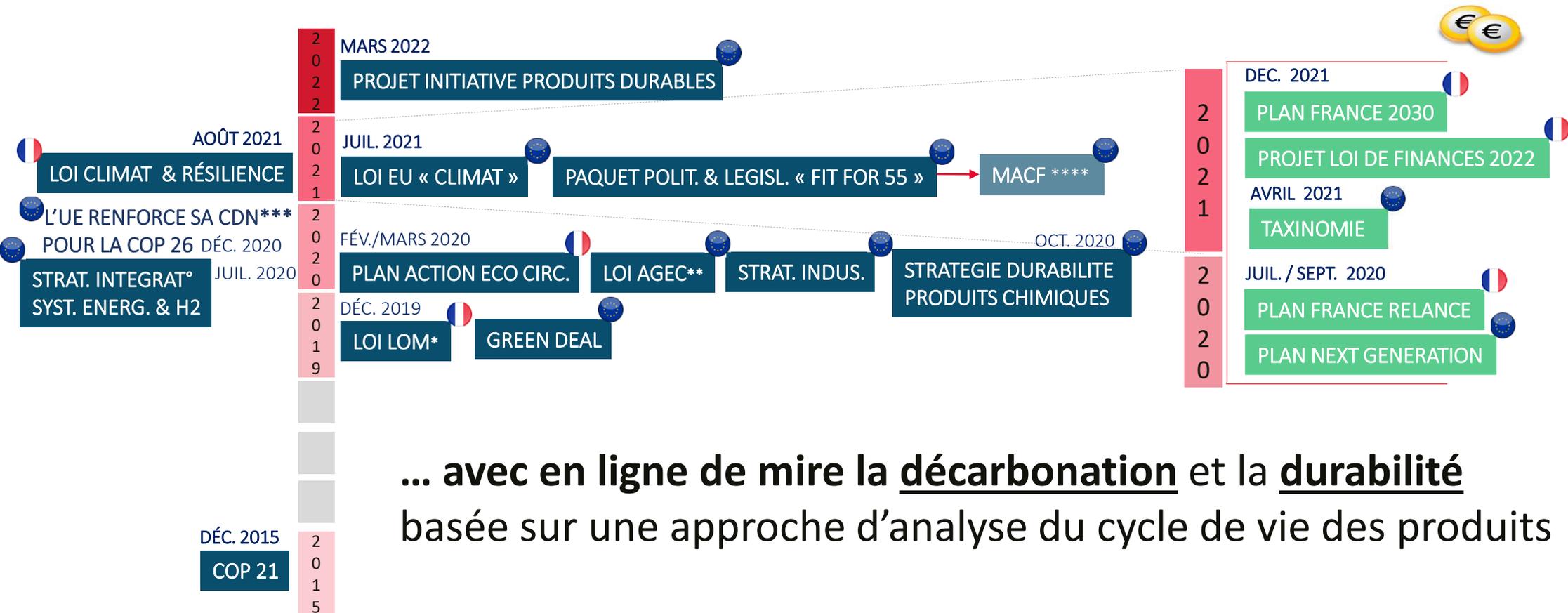
**Des objectifs et initiatives
politiques
d'une ampleur inédite**

Des initiatives politiques d'une ampleur inédite

mesures d'ordre politique et législatif

associées à des

moyens et leviers financiers



... avec en ligne de mire la décarbonation et la durabilité basée sur une approche d'analyse du cycle de vie des produits

*LOM: Loi d'Orientation des mobilités **AGECE: anti-gaspillage économie circulaire

CDN: Contribution déterminée nationale * MACF: Mécanisme d'Ajustement de la taxe Carbone aux Frontières



Décarbonation et économie circulaire

**Des sujets nouveaux sous
vigilance particulière**

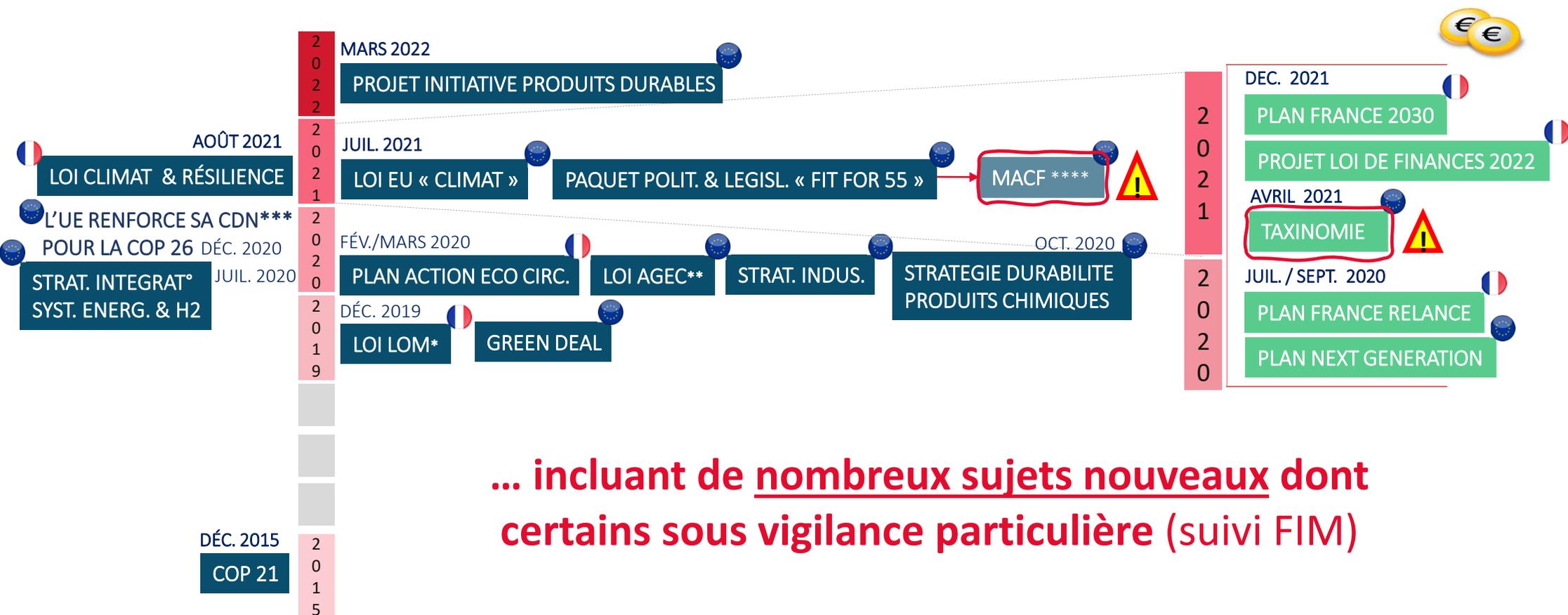
**(= impact concret du « tsunami » sur le
corpus législatif existant)**

Des initiatives politiques d'une ampleur inédite

mesures d'ordre politique et législatif

associées à des

moyens et leviers financiers



... incluant de nombreux sujets nouveaux dont certains sous vigilance particulière (suivi FIM)



Décarbonation et économie circulaire

**Des frontières historiques
d'actes législatifs
remises en question**

**(= impact concret du « tsunami » sur le corpus
législatif existant)**

ESPR, un concept qui bouscule les frontières historiques

Réglementations « substance »



REACH, RoHS, CMRd

Enjeu de cohérence et non recouvrement

Présence de substances dangereuses, Recyclabilité, durabilité, réutilisation, upgrade et reparation



Nouvelles règles sous la directive Ecodesign

Enjeu de périmètre

Directive éco-conception des produits liées à l'énergie **révisée en intégrant tout le concept ESPR**

Règles complémentaires pour des secteurs : une stratégie propre aux textiles

Législation « Batterie » révisée en intégrant le concept ESPR y.c. remanufacturing

Empreinte carbone	Etiquetage renforcé et QR code
Teneur en MPR	Passeport digital batterie
Etat de santé et durée de vie	Gestion de vie (exigence producteur)
Performance et durabilité	

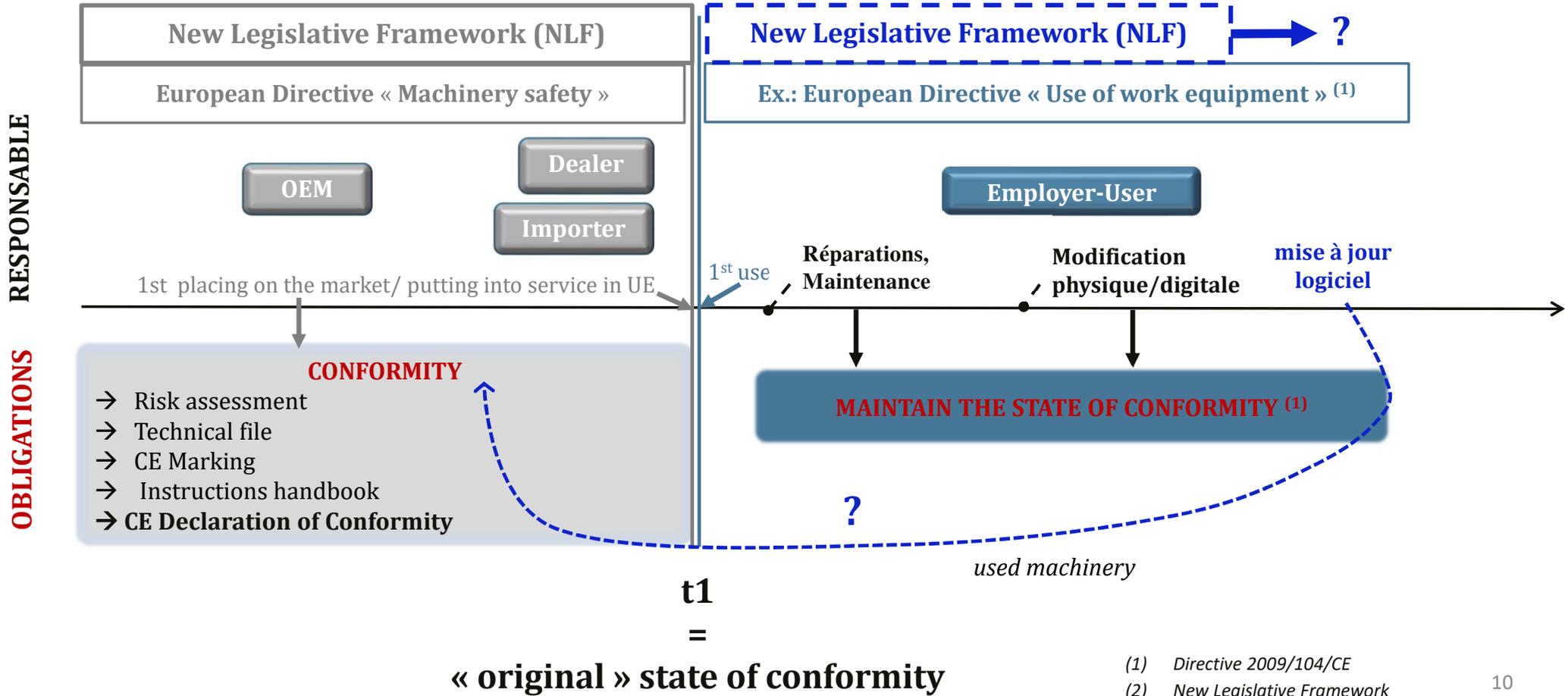
Communication : introduction d'un passeport digital produit

Directive VHU révisée aussi dans le même esprit

Prise en compte des impacts environnementaux : empreinte carbone et environnementale, contenu en recyclé, efficacité énergétique

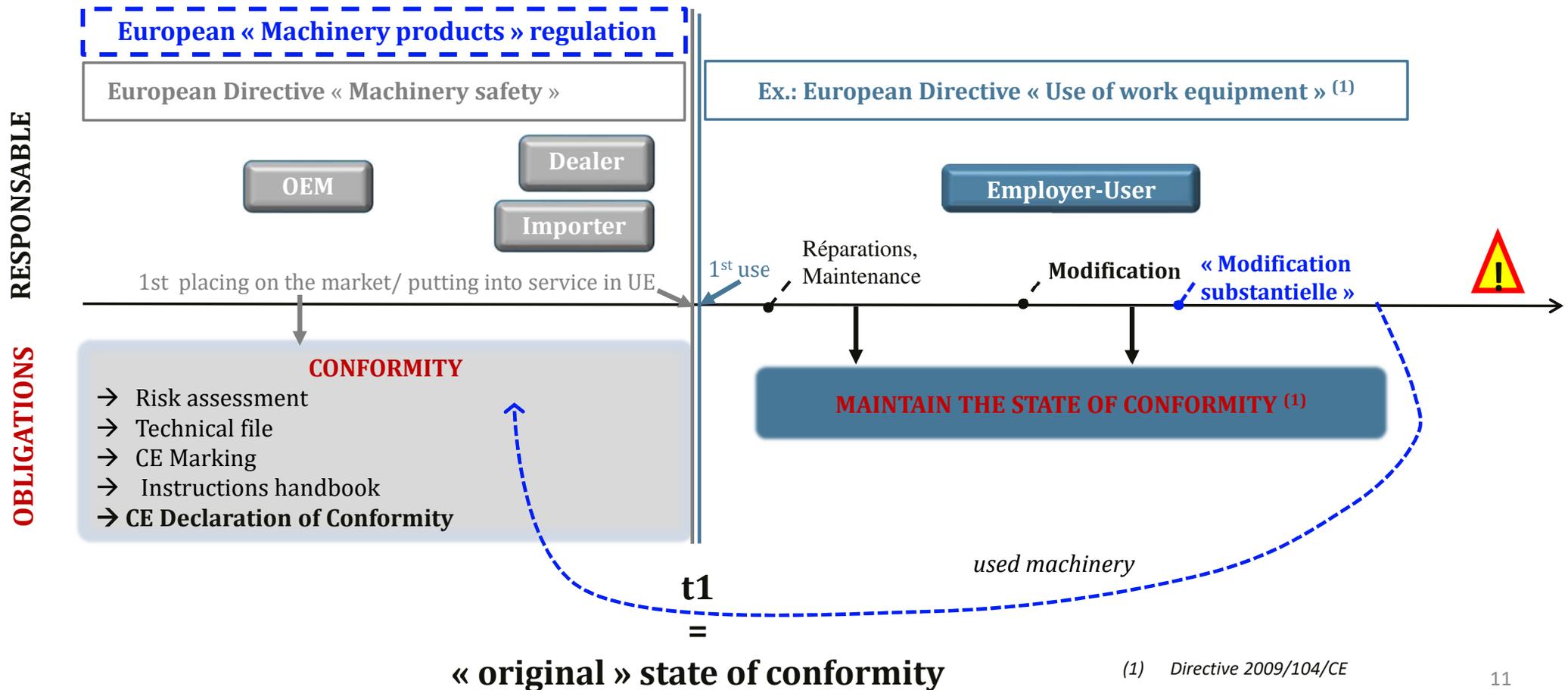
Nouvelle approche: vers une frontière au-delà de la mise sur le marché ?

Conséquences légales possibles à venir sur l'évolution du NLF (2)

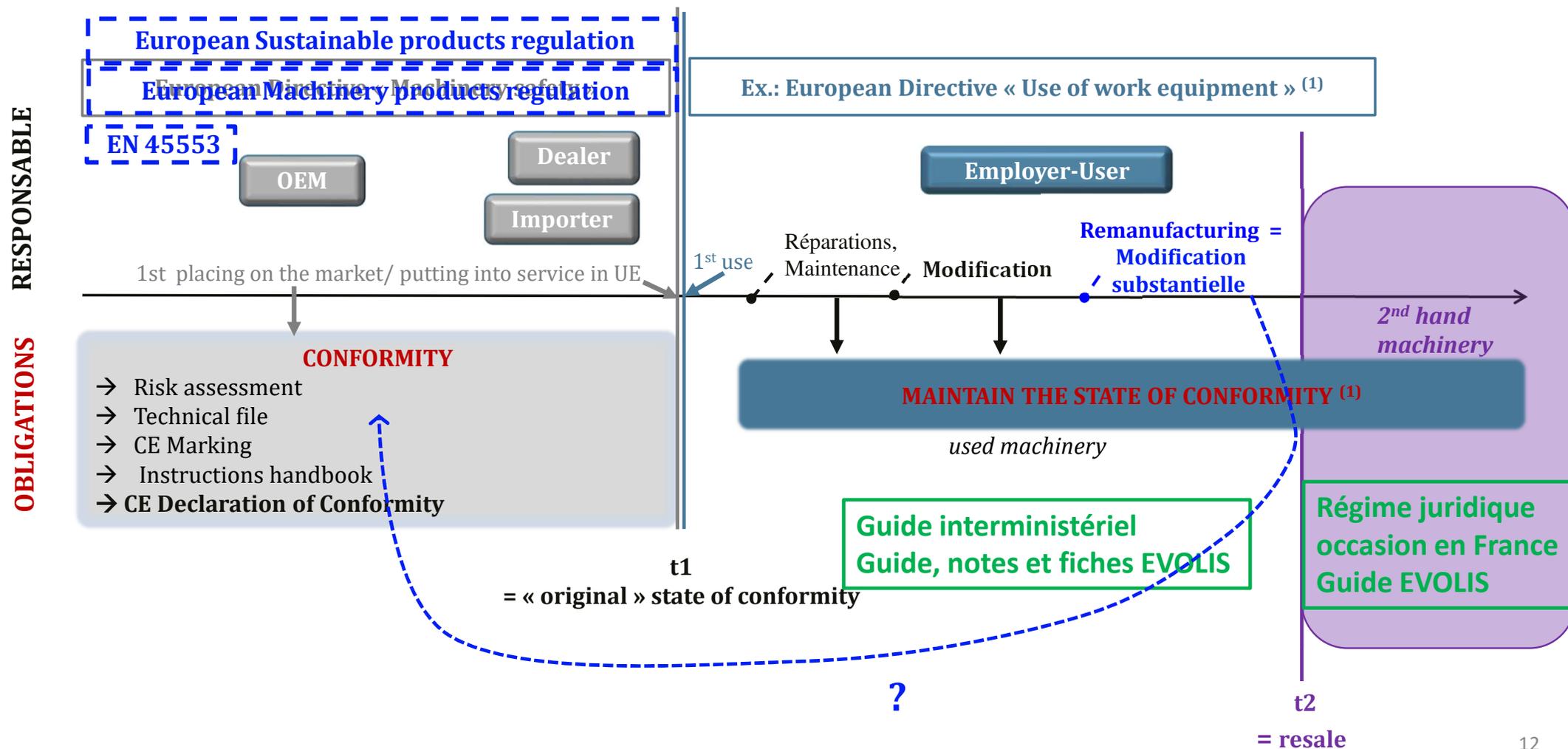


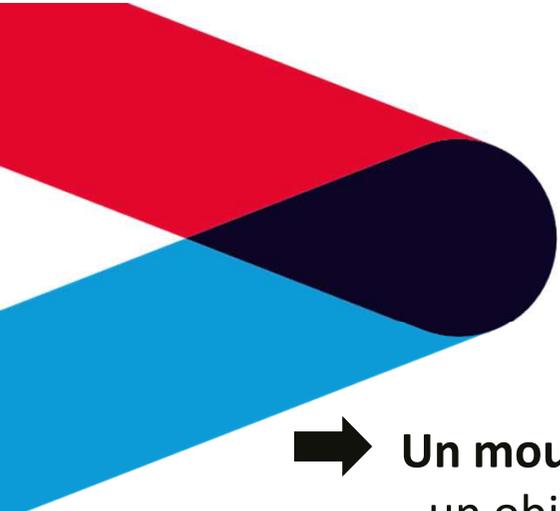
Règlement machines: une frontière au-delà de la mise sur le marché

Conséquence légale à venir



Exemple du remanufacturing : un cadre légal incertain





Conclusion

- ➔ **Un mouvement de fond sans précédent** est en marche avec :
 - un objectif de **décarbonation** et **durabilité** (basée sur une économie plus circulaire)
 - une digitalisation au service de cette transition écologique (ex. passeport digital);
- ➔ **Il modifie profondément le corpus législatif historique** (structure et exigences) **et son ampleur sur différents secteurs d'activité économique**, est de nature à modifier plus globalement **les modèles d'affaires** et **la société dans son ensemble**
- ➔ Cette **période de transformation** oblige à s'adapter pour anticiper les évolutions réglementaires actuelles et futures pouvant impacter les **équipements**, mais aussi les **secteurs où ils sont destinés**



— Décarbonation et économie circulaire

**Structuration des travaux
au niveau d'EVOLIS
pour suivre tous ces sujets**

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filière REP]

GT^E [Batteries]

FIM [MACF] et [Taxonomie] (suivi et position)

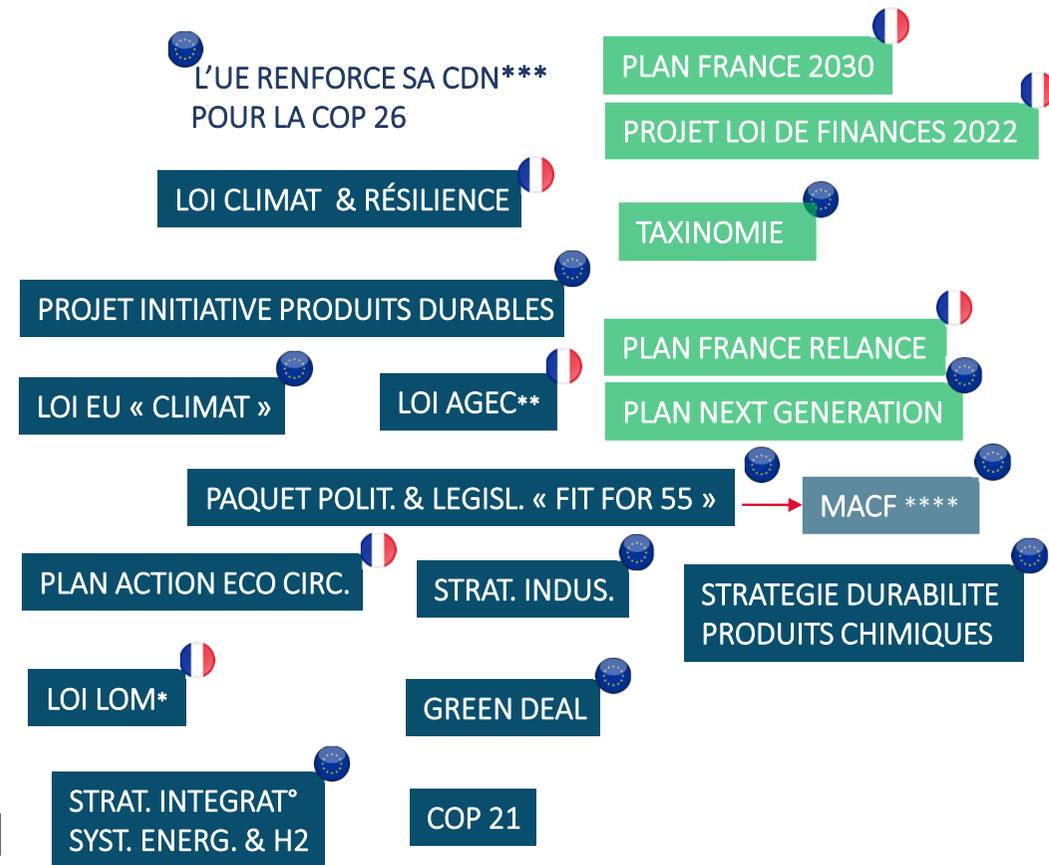
FIM [Déchets d'emballage]

- Européen**

GT CECE [Remanufacturing] (né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]



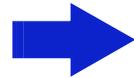
*LOM: Loi d'Orientation des mobilités **AGEC: anti-gaspillage économie circulaire

CDN: engagement déposé par l'Europe * MACF: Mécanisme d'Ajustement de la taxe Carbone aux Frontières

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]



GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

FIM [MACF] et [Taxonomie] (suivi et position)

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing] (né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]

Veille et position sur :

- textes d'application de la loi française AGECE
- mise en oeuvre de l'Initiative Européenne sur les Produits Durables (Ecodesign, RPC, ...)

Document de synthèse des pratiques de la profession avec industriels volontaires (pompes, grues à tour, robinetterie sanitaire, engins mobiles de TP et de manutention)

contact pour inscription: ccrussonrubio@evolis.org

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

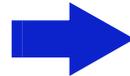
FIM [MACF] et [Taxonomie] (suivi et position)

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]



Définition et défense de la position EVOLIS sur le statut des produits remanufacturés et la définition de cette notion avec un focus particulier sur la norme EN 45553 et le projet législatif ESPR

contact pour inscription: rcleveland@evolis.org

Sujets liés au Reman et levier européen

Guide EVOLIS « modifications »

GT^E [Modification de machines en service]

GT CECE [Remanufacturing]

(né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées] 

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

FIM [MACF] et [Taxonomie] (suivi et position)

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing] (né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]

Suivi des textes réglementaires traitant les substances réglementées i.e. REACH - POP - ROHS... (évolution des SVHC, restrictions et exemptions) et des obligations en découlant telles que SCIP ...

contact pour inscription : ccrussonrubio@evolis.org

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Décarbonation] **stratégique** →

Axe1: Sensibilisation-information
via webinaires (ex. Enquête, Macf,..)

Axe 2: Projet de formation ad'hoc
pour les dirigeants

Axe 3: Formation groupe inter-
professionnel pour parler au nom de
la filière Btp



Autres Groupes Techniques
et projets spécifiques
travail opérationnel

GT^E [Décarbonation matériels BTP]

GT^E « Electromobilité » et GT^E « Batterie »

GT^E «GNR» (fiscalité, suramort. moteurs phase V & élec.)

GT^E « CEE - Stop & Start »

PROJET EN 16796-4 « mesure consommation chariots TT »

CECE PT « Engines altern. fuels » et « électrification »

Guide EVOLIS « habilitations électriques (maintenance) »

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

FIM [MACF] et [Taxonomie]

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing]

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]



Suivi des évolutions des filières à responsabilité élargie du producteur (champ d'application, éco-modulation, barème,..)

- REP Produits et Matériaux de Construction pour le Bâtiment,
- REP Article de Bricolage et de Jardin,
- REP Piles et Accumulateurs,
- REP Pneumatiques usagés,
- REP huiles minérales ou synthétiques, lubrifiantes ou industrielles

Rôle d'interface avec les éco-organismes

Enquêtes sur nouvelles filières REP (batteries Li-ion),

contact pour inscription : ezogbe@evolis.org

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

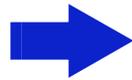
GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]



FIM [MACF] et [Taxonomie] (suivi et position)

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing] (né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]

Suivi et position EVOLIS sur l'évolution de la législation européenne relative aux piles et accumulateurs

contact pour inscription : ezogbe@evoliss.org

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

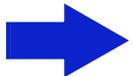
GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

[MACF] et [Taxonomie]

[Déchets d'emballage]



Suivi et position au niveau FIM qui participe aux travaux du Medef et d'Orgalim et assure l'interface avec la DGE et la DG Trésor

Suivi et position au niveau FIM

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing] (né en 2021 sous impulsion EVOLIS)

GT CECE Road Eqpt [Carbon footprint of products]

GT EUROPUMP [PEF pumps]

Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS

- **National**

GT^E [Econo. Circulaire]

GT^E [Remanufacturing]

GT^E [Substances réglementées]

GT^E [Décarbonation] stratégique

GT^E [Filières REP]

GT^E [Batteries]

FIM [MACF] et [Taxonomie]

FIM [Déchets d'emballage]

- **Européen**

GT CECE [Remanufacturing]

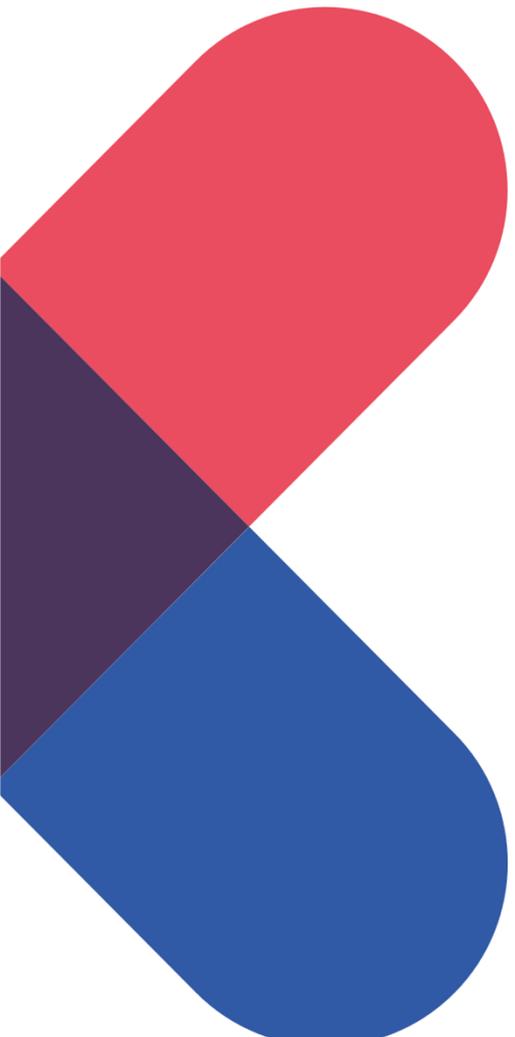
GT CECE Road Eqpt [Road equipment Carbon footprint]

GT EUROPUMP [Pump's Environmental footprint]



Décarbonation et économie circulaire

Questions réponses



Comment appréhender le tsunami législatif et réglementaire ?

Ordre du jour

● Décarbonation et économie circulaire

- Une inflation inédite d'exigences politiques et d'initiatives législatives
- Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS pour suivre ces sujets
- Questions réponses

● Sécurité machines: focus sur le projet de nouveau règlement

- Point de situation sur les nouvelles exigences
- Travaux à venir
- Questions réponses

● Plan de travail 2023

- Revue du calendrier législatif
- Echanges sur le plan de travail 2023



**Sécurité machines:
focus sur le projet de nouveau règlement**

**Point de situation sur les
nouvelles exigences**



Statut au 24 janvier 2023

- **Dernière réunion de Trilogue le 15 décembre 2022:**

⇒ Un accord politique est conclu entre Parlement Européen (PE), Conseil et la Commission

- **Prochaines étapes :**

⇒ Le texte provisoire doit encore être validé côté du Conseil prévu le 25 janvier

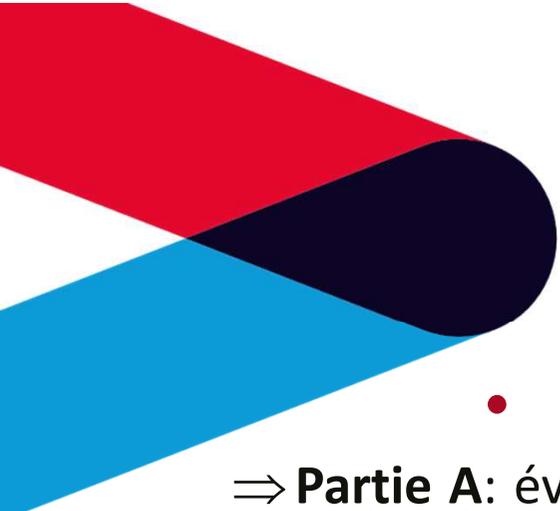
⇒ idem côté Parlement (IMCO) prévu le 1^{er} mars puis confirmé en séance plénière en avril/mai

⇒ Publication au JOUE attendue avant la trêve estivale



Les acquis après la phase de trilogie

- La **directive** Machine devient un **Règlement** (ce qui évitera les interprétations divergentes et améliorera la clarté juridique)
- La **période transitoire est de 42 mois** (Soit 12 mois de plus que la proposition initiale de la COM)
- les instructions sous **format numérique** seront l'**option par défaut** (les instructions sur papier resteront une option au moment de l'achat)



Les acquis après la phase de trilogue

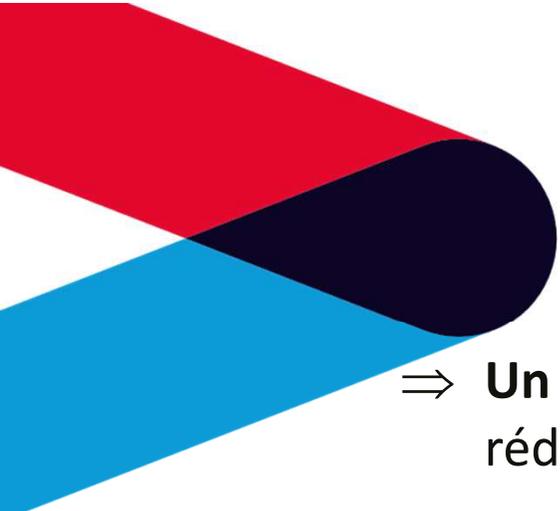
- **L'annexe I est scindée en 2 parties :**

- ⇒ **Partie A:** évaluation de la conformité par un tiers obligatoire (**seules 6 catégories, contre 25, y sont maintenues** dont les machines au comportement auto-évolutif basées sur l'e-learning)
- ⇒ **Partie B:** le fabricant peut effectuer lui-même l'évaluation de la conformité, avec une norme harmonisée (*y figure la catégorie 17 Appareils de levage de personnes ou de personnes et d'objets, présentant un danger de chute verticale supérieure à 3 m*)
- ⇒ Les critères de révision de l'annexe I (au travers d'actes délégués) sont **plus contraignants pour la Commission** (consultation des parties prenantes, évaluation des risques approfondie)



Les points en suspens

- **La formulation définitive d'un « système IA »** (cf items 24 et 25 dans l'annexe I partie A)
- **Les exigences nouvelles liées aux machines autonomes: 1.2.1 / 3.1.1 / 3.2.4 / 3.6.3.3** (notamment la fonction de contrôle de supervision)
- **Les exigences nouvelles liées à la cybersécurité: 1.19 et 1.2.1** (et leur articulation avec le CRA à venir)
- **La notion de « modification substantielle »** (qui questionne les limites actuelles de la Nouvelle Approche)



Les travaux à venir

- **Le guide d'interprétation du Règlement Machine**

⇒ **Un objectif:** assurer une participation d' EVOLIS dans les groupes de rédaction pertinents.

- **Les travaux normatifs**

⇒ **Une tâche:** la révision des 800 normes machines pour leur conformité aux EESS nouvelles, la mise à jour des annexes Z et la rédaction de normes nouvelles types B ou C (IA, Cybersécurité, machine autonomes...)

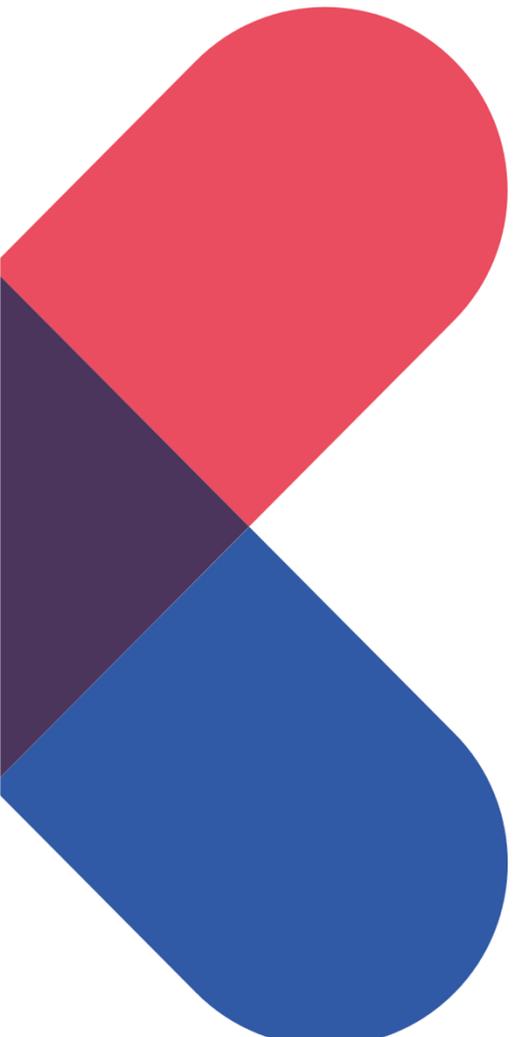
⇒ **Un challenge:** assurer la cohérence entre toutes les réglementations nouvelles (safety/security/sustainability)

- **Mise en œuvre d'outils pratiques pour faciliter la transition?**



Décarbonation et économie circulaire

Questions réponses



Comment appréhender le tsunami législatif et réglementaire ?

Ordre du jour

● Décarbonation et économie circulaire

- Une inflation inédite d'exigences politiques et d'initiatives législatives
- Structuration des travaux au niveau d'EVOLIS pour suivre ces sujets
- Questions réponses

● Sécurité machines: focus sur le projet de nouveau règlement

- Point de situation sur les nouvelles exigences et travaux à venir
- Questions réponses

● Plan de travail 2023

- Revue du calendrier législatif
- Echanges sur le plan de travail 2023



Plan de travail 2023 (thèmes structurants pour la profession)

Digitalisation : Echange de données et Cybersécurité

Legal act	2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur la normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4														
NIS2 -Network & Information System)		T		△	◇												21	Mise en œuvre IEC 62443
Data Act	●	C			T		△										12 ?	
Cyber Resilience Act	■	■	●							△							24 ?	

Instance:

GT Data

Sujets:

CRA

Data Act

Cyber Resilience Act (publication Q2 2024)

- Proposition d'amendements dès 2023
- Influence via les comités européens en 2023
- Suivi de la « standardisation request » (alignement avec RED DA?)

Data Act (publication Q4 2023)

- Proposition et sélection d'amendements pendant le dialogue
- Influence via les comités européens

Santé / Sécurité: Intelligence Artificielle

Legal act	2021				2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur la normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4																		
Artificial Intelligence Act	●	-	-	-	■	■				T				△							24 ?	

Instances:

GT Data / GT Machine

Sujets:

Artificial Intelligence Act

Artificial Intelligence Act (publication Q1 2024)

- Monitoring des amendements en phase de trialogue , notamment sur les définitions de « AI system » et « High Risk AI » (en lien avec l'item 24 de l' annexe I du futur Règlement machine)
- Influence via les comités européens
- Rédaction d'un article ou fiche récapitulative après publication du texte

Politique (horizontal) - Nouvelle approche

Evolis	20	2021				2022				2023			
	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4
Legal act													
Révision New Legislative Framework													
Decisions 765 & 768-2008													

Instances: GT NLF (new legislative framework)

Sujets:

- consultation sur la nouvelle approche cadrant les législations relatives à la mise sur le marché des produits

Axe 1: Suivi et définition de positions Evolis, dans le cadre de la consultation actuelle sur la nouvelle approche

- Le cas échéant, prévoir d'établir des connexions au niveau de nos comités européens et ministériel pour s'emparer plus largement du sujet

Santé-Sécurité : sécurité des machines

EVOLIS	20	2021				2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur la normalisation
		Q1	Q2	Q3	Q4																		
Legal act (social type directive)																							
Machinery Product Regulation (COM 2021/202)		○	●				T	T		△												42 tbc	1
Machinery Directive (2006/42/CE)																							

Instances: GT Machines

Sujets:

- guide EU « machines » (révision)
- guide FR « modifications de machines » (révision)
- Démarrage travaux normatifs

Axe 1: Webinaires à positionner sur S1/2023 pour:

- Compréhension commune nouvelle législation (versus ancienne)
- Préparer propositions d'interprétation /mise à jour du guide d'application

Axe 2: Augmenter la capacité d'influence EVOLIS au niveau européen

Axe 3: Organisation efficiente du démarrage des travaux normatifs

- Réunion ad'hoc / besoins communs à toutes les commissions UNM
- Envisager une éventuelle action avec l'UNM (outils, méthodes, etc.) pour faciliter le travail de toutes les commissions et harmoniser les pratiques

Axe 4: Evaluer l'impact sur la doctrine française des modifications

Santé-Sécurité : Projet de règlement "Roothing"

EVOLIS	2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur la normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
Legal act (social type directive)																		
Roothing harmonisation (Mother Reg.)				○ ²														
Roothing harmonisation (Delegated acts)														○			'3	

Instances:

GT Roothing
CECE PT Road Circulation
FEM Road Circulation

Sujets:

- projet de règlement sur l'harmonisation des règles d'homologation routière pour engins mobiles

Axe 1: Renouer contact avec le ministère de l'écologie (leader sur ce dossier):

- Proposition d'une réunion-visit chez un industriel avec le ministère

Axe 2: Réunion du GT Roothing dès publication de la proposition législative de la Commission

- Information et échanges avec industriels sur la proposition législative
- Définition des actions à mener au niveau FEM, CECE et ministériel

Environnement : Ecoconception

Evolis	2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4	Q1	Q2	Q3	Q4		
Legal act																		
Ecodesign of Sustainable Products Regulation <i>COM(2022) 142 final</i>	●							T	△								application par actes délégués/ produits	Normes produits à prévoir
Ecodesign Work Programm 2022-2024 (ancienne Directive ErP) <i>COM 2022/C 182/01</i>	◆																	Sans objet
Ecodesign regulation water pumps révision du 547/2012										△								normes déjà préparées
Ecodesign on Motors and VSD Regulation 2019/1781									Variable speed drives								application 07/2021 & 07/2023	
Ecodesign Regulation Robinetterie sanitaire																	normes pour 11/2023	
Ecodesign Equipement de soudage révision du Règlement 2019/1784																○	application 01/2021 et 01/2023	

Axe 1: Ecodesign Directive & ESPR

- Recueillir les positions des industriels et construire une position Evolis tout en assurant une cohérence entre les textes réglementaires et les normes.
- Assurer une réponse coordonnées des acteurs Evolis en cartographiant et spécifiant les PEF / PEFCR

Axe 2: Spécifications techniques

- Défendre les spécificités des pompes verticales multiétagées dans le cadre de la révision du règlement UE 547/2012
- Préparer une proposition de spécification technique pour les pompes submersibles
- Répondre à la demande de normalisation sur les performances de la robinetterie sanitaire (écodesign) tout en restant cohérent avec les accords volontaires formalisés par le label (UWL)

Axe 3: décarbonation & biodiversité

- Positionner les équipements fluidiques comme un élément central des enjeux du green deal

Instances:

GT [économie circulaire]

Sujets:

- Révision des textes codesign
- ESPR / codesign directive
- Digital product passport (DPP)

Environnement : batteries

EVOLIS	2022				2023				2024				2025				Période transitoire	Impact sur la normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4														
Legal act																		
New Batteries regulation <i>COM(2020)798 final</i>		T	T	T	△													normes au CEN/CELEC : fabricant de batteries et

Instances:

GT Batteries

FEM Batterie

Sujets:

- **Projet de révision de la directive "piles et accumulateurs"**

Axe 1: veille sur le projet de nouvelle législation relative aux batteries

Axe 2: Suivi par le GT Batterie de la mise en œuvre de cette nouvelle législation

- Organisation d'un webinaire de décryptage de la nouvelle législation et point de vue d'un fabricant de batteries sur la mise en œuvre de cette nouvelle législation

Environnement : réglementations produits

EVOLIS	2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4														
Legal act																		
REACH		C						○										Sans objet
REACH Update of the list & annexes		C																Sans objet
REACH Restriction PFAs							○											Sans objet
RoHS Dir.		C	C					○										
RoHS Dir. update of the list & exemptions																	Rapport Ôko Inst. Publié	
Food contact Regulation revision						C	○											
F-GAS regulation COM(2022) 150 final		●	C					△										Sans objet
Drinking Water Directive																		n.a.
Drinking Water Directive (Delegated acts / Article 11)												△				△		

Instances:

GT [] / europump / CEIR

Sujets:

- Implémentation DW directive
- Révision des réglementations substances
- Révision des réglementations déchets



Axe 1: assurer une implémentation des actes délégués de la DWD

- Promouvoir les travaux EDW pour éviter le système 1+

Axe 2: Réglementations substances : REACH / RoHS et leurs restrictions

- Suivre l'avancement de la restriction PFAS et assurer l'utilisation des polymères fluorés
- Analyser les impacts potentiels de la restriction bisphenols et accompagner les dossiers CrVI et Pb
- Suivre les révisions des réglementations REACH , RoHS, WEEE, Packaging et les impacts potentiels pour nos produits.

Environnement : réglementations "déchets"

Evolis	2022				2023				2024				2025				Période transitoire (en mois)	Impact sur normalisation
	Q1	Q2	Q3	Q4														
Legal act																		
Waste Framework Directive (WFD) Revision	C	C				△												Sans objet
Regulation on Packaging & packaging waste - COM (2022) 677				●		△												Sans objet
Energy Performance of Building Dir. COM/2021/802			T															
Waste of Elec. & Electron. Equipt (WEEE)								○										Sans objet

Instances:

GT [xxxx??xxx]

Sujets:

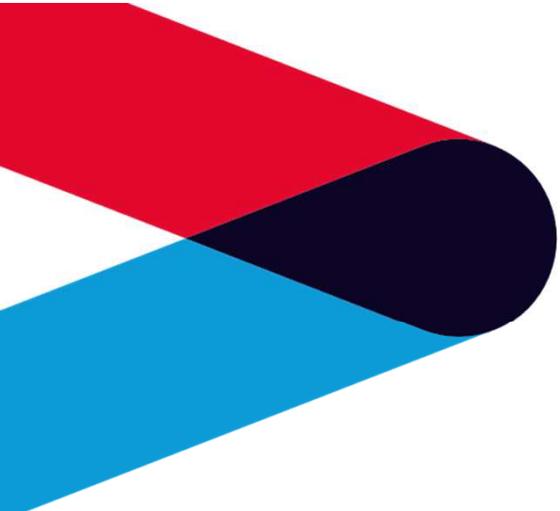
- Révision des réglementations déchets
- Responsabilité élargie des producteurs - application

Axe 1: Veiller et agir sur les textes réglementaires en préparation : WEEE, packaging, WFD

- Construire des positions transverses Evolis et des propositions pour les instances européennes

Axe 2: Réglementations

- Accompagner et conseiller les industriels dans la mise en place de la Responsabilité élargie des producteurs (loi Agec)



Projet d'accompagnement dans la mise sur le marché d'engins électriques

Instance :

GT [Electromobilité]

Sujet:

guide FR

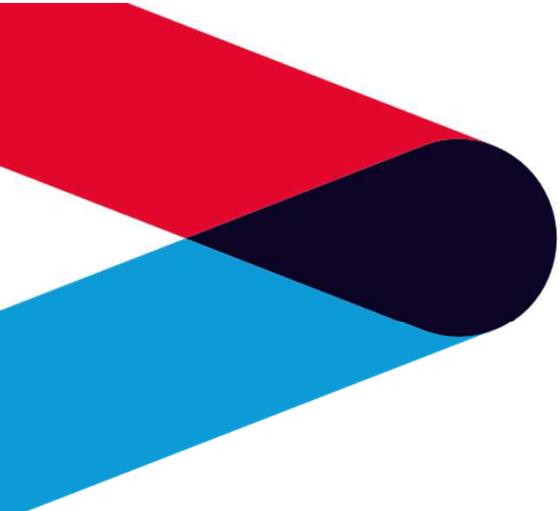
synthèse de la vision commune entre constructeurs pour accompagner le processus d'évaluation de la conformité et de certification d'engins de BTP électriques

Axe 1: Finaliser l'analyse des normes pour Q2/2023

- **Compréhension commune des normes CEM et sécurité électrique**
- **Représentation sous forme d'une matrice d'adéquation les normes sélectionnées selon les critères techniques**

Axe 2: Analyser les normes dédiées aux batteries

Axe 3: Réaliser pour Q3/2023 une version du guide couvrant les aspects CEM et sécurité électrique pour la machine et les batteries

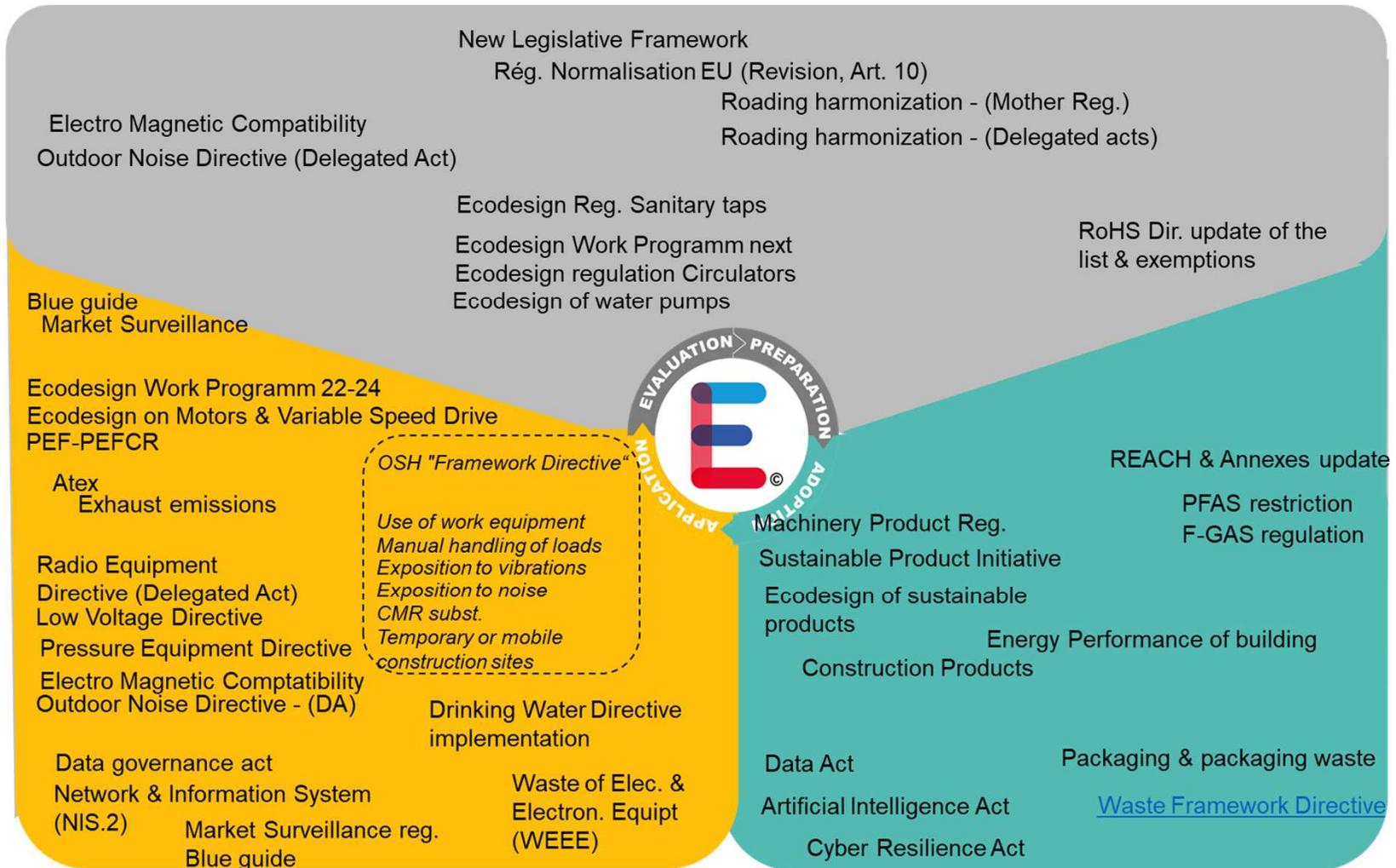
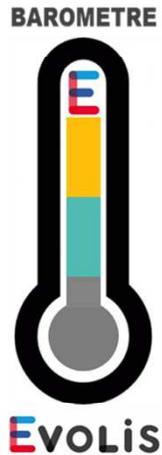


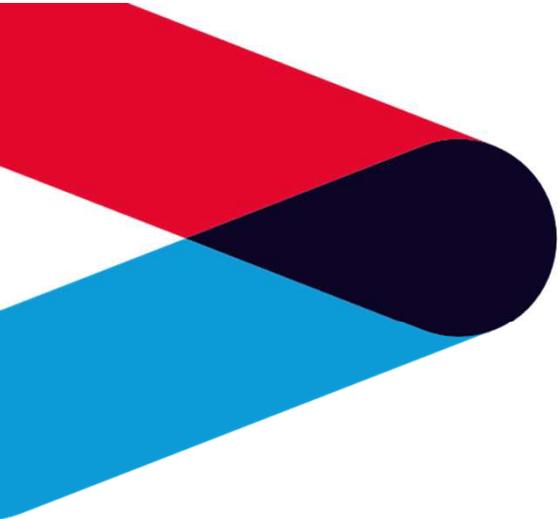
Sujets en veille

EVOLIS continue à veiller sur ces sujets et lancera une consultation en cas d'évolution significative

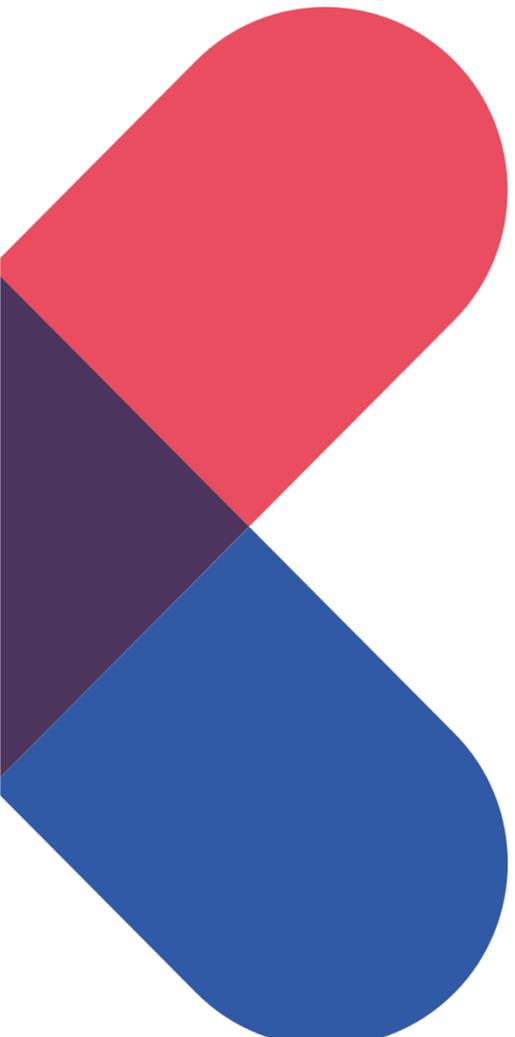
- **Directive Basse Tension (2014/35/UE)**
- **Directive Equipements Radioélectriques (2014/53/UE) (Acte Délégué)**
- **Directive Bruit dans l'environnement (2000/14/CE) (Acte Délégué)**
- **Adoption de NIS2 en France**
- **AI liability directive (projet)**

Vision générale de l'activité législative





Pause déjeuner



Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

● Témoignages d'acteurs engagés

● La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

● L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

● Questions réponses

● Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

● Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

● Conclusion de cette session

Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

● Témoignages d'acteurs engagés

● La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

● L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

● Questions réponses

● Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

● Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

● Conclusion de cette session



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale du travail

LA DGT ET LA NORMALISATION

La DGT et la normalisation

- Une longue et vieille histoire,
- Qui débute à la fin des années 80 de l'autre siècle,
- Aux réglementations nationales succèdent un contexte européen nouveau,
- Des directives, avec des grands principes, les exigences essentielles,
- Le renvoi à des normes à établir entre différents acteurs: professionnels, fabricants, utilisateurs, représentants de salariés et autorités réglementaires,

La DGT et la normalisation

- La norme une exigence de qualité, des produits sûrs, un accès au marché européen dans une Europe de plus grande dimension,
- Un avantage, la présomption de conformité, lorsque sa référence est publiée au JOUE.

En France , la normalisation c'est l'AFNOR et l'UNM pour le domaine des machines

La DGT et la normalisation pour les entreprises

- Pour les entreprises, la norme, c'est un guide pour la conception des machines, à la disposition de tous,
- **L'avenir se prépare aujourd'hui,**
- S'impliquer en normalisation, c'est préparer l'avenir de l'entreprise et des emplois.
- Les entreprises qui se désengagent de la normalisation sont susceptibles de disparaître à court et moyen terme avec les emplois qui vont avec...

La DGT et la normalisation

Pour les entreprises

- Nécessité d'être acteur dans les réunions, permet de faire prévaloir son point de vue au niveau européen voire international,
- Permet une richesse des échanges entre professionnels, partager une conception de l'état de l'art et de l'état de la technique,
- Permet de connaître avant ceux qui ne participent pas aux travaux les nouvelles versions des normes et de s'y préparer, c'est avoir un coup d'avance dans le marché européen, voire international,

La DGT et la normalisation pour les entreprises

- Actuellement une arrivée imminente d'un nouveau règlement européen sur les machines,
- Qui va nécessiter une mise à jour du parc complet des normes pour s'adapter aux exigences essentielles du nouveau règlement européen,
- Se mettre en ordre de marche, un calendrier à respecter.

La DGT et la normalisation

- L'avenir se prépare aujourd'hui,
- La normalisation c'est maintenant!

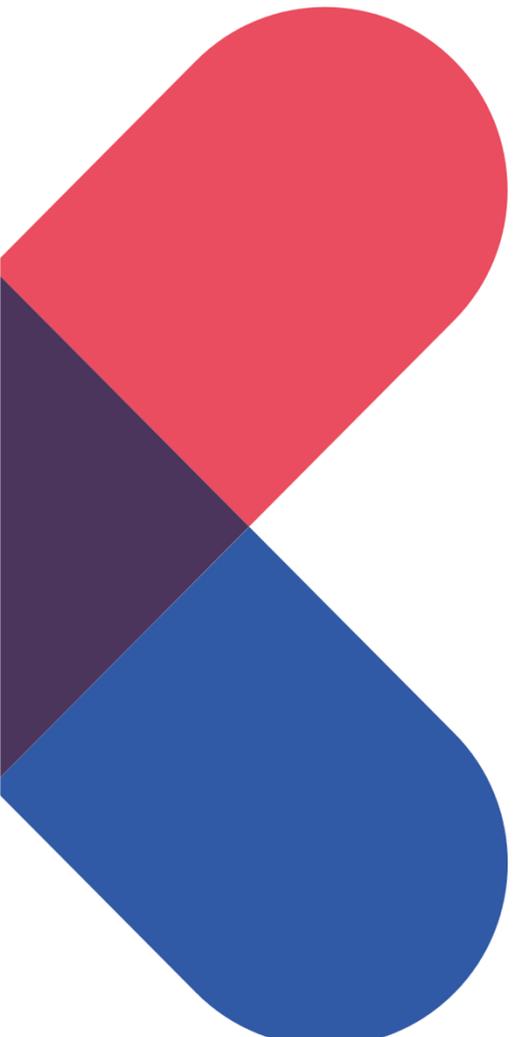


MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction générale
du travail

merci de votre attention



Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

● Témoignages d'acteurs engagés

● La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

● L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

● Questions réponses

● Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

● Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

● Conclusion de cette session

L'apport de la normalisation sur sécurité des machines

Patrick LAINE – INRS

■ Notre métier,
■ rendre le vôtre plus sûr

www.inrs.fr

L'INRS EN BREF



Historique

1947, création de l'Institut national de sécurité (INS) sous l'égide de la Caisse nationale de l'assurance maladie (Sécurité sociale)

1968, l'INS devient **l'INRS** (Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles)



Statut

Association Loi 1901
(organisme privé sans but lucratif)

Action inscrite dans les orientations de la branche AT/MP de la CNAM

Gouvernance paritaire (employeurs et salariés)

L'INRS EN BREF



Missions

Contribuer à la prévention des **accidents du travail et des maladies professionnelles** en déployant des activités d'assistance, d'études et recherche, de formation et d'information pour :

- **identifier** les risques professionnels et **mettre en évidence** les dangers
- **analyser leurs conséquences** pour la santé et la sécurité de l'homme au travail
- **développer et promouvoir** les moyens pour maîtriser ces risques au sein des entreprises

L'INRS EN ACTIONS

Répartition de l'activité par modalités d'action (volume horaire)

45 %

Etudes et Recherche

22 %

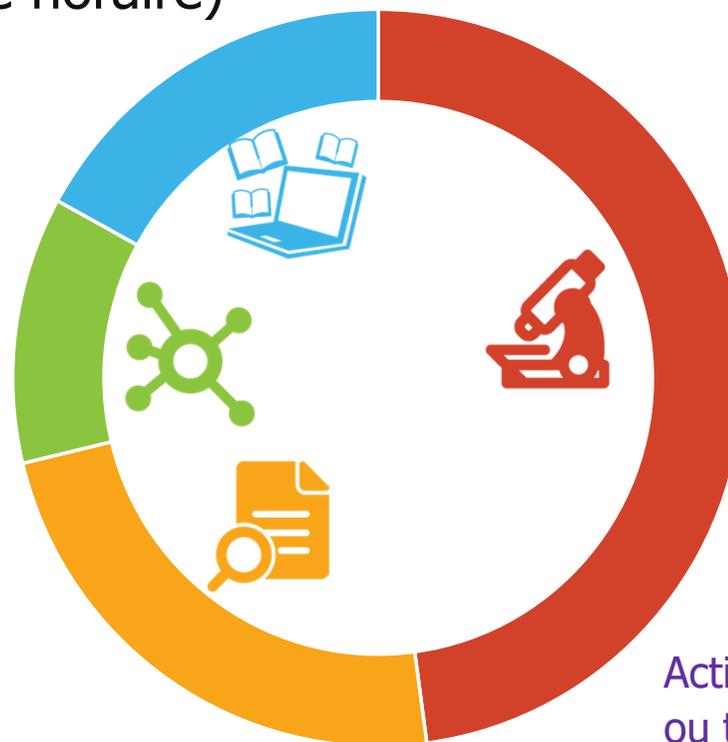
Assistance

11 %

Formation

16 %

Information



Activités spécifiques
ou transverses **6 %**

L'INRS EN ACTIONS ASSISTANCE



OBJECTIFS

Assistance **technique, juridique, médicale et documentaire**

Élaboration de **guides** de prévention et **bases de données**

Participation à la rédaction de **normes et textes de référence**

Réalisation **d'essais, de mesures et d'analyses** notamment à la demande des CARSAT/CRAM-CGSS



Réponse à **25 850 sollicitations** en 2021, allant du traitement téléphonique aux interventions à long terme ou requérant la mise en œuvre d'équipements spécifiques



Plus de **326 fiches toxicologiques**
70 outils de prévention
20 bases de données consultables



44 experts engagés dans
52 comités et **98 groupes de travail**
en **normalisation**

Principes de la réglementation en Europe



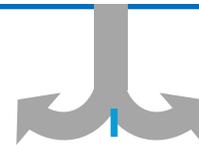
Traité de fonctionnement de l'Union européenne

DIRECTIVES ECONOMIQUES

Libre circulation des produits
répondant à certains
critères (santé, environnement...)

Directive Machines
2006/42/CE

Articles L. 4311-1 à L. 4311-7
« Conception des équipements
de travail »



DIRECTIVES SOCIALES

Santé et sécurité au travail

Directive Cadre
89/391/CEE

Articles L. 4321-1 à L. 4321-5
« Utilisation des équipements
de travail »

TRANSPOSITION



27/01/2023

Plénière technique 24 janvier 2023



Directives « économiques »

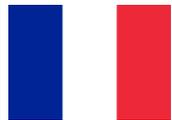


Directives européennes

+ Autres directives applicables (BT, CEM...)

Directive Machines 2006/42/CE

transposition



Code du travail français



Règles techniques de conception des machines
(Annexe I à l'article R.4312-1)



Procédures de mise sur le marché
(mode de certification, marquage CE)

Première directive machines
89/392/CEE (01/01/93)

Nouveau règlement à venir

La réglementation sous l'angle européen

Application obligatoire

Directive machines

Règlement machines



Objectifs à atteindre

Exigences essentielles de santé et sécurité (EESS)

Application volontaire

Normes



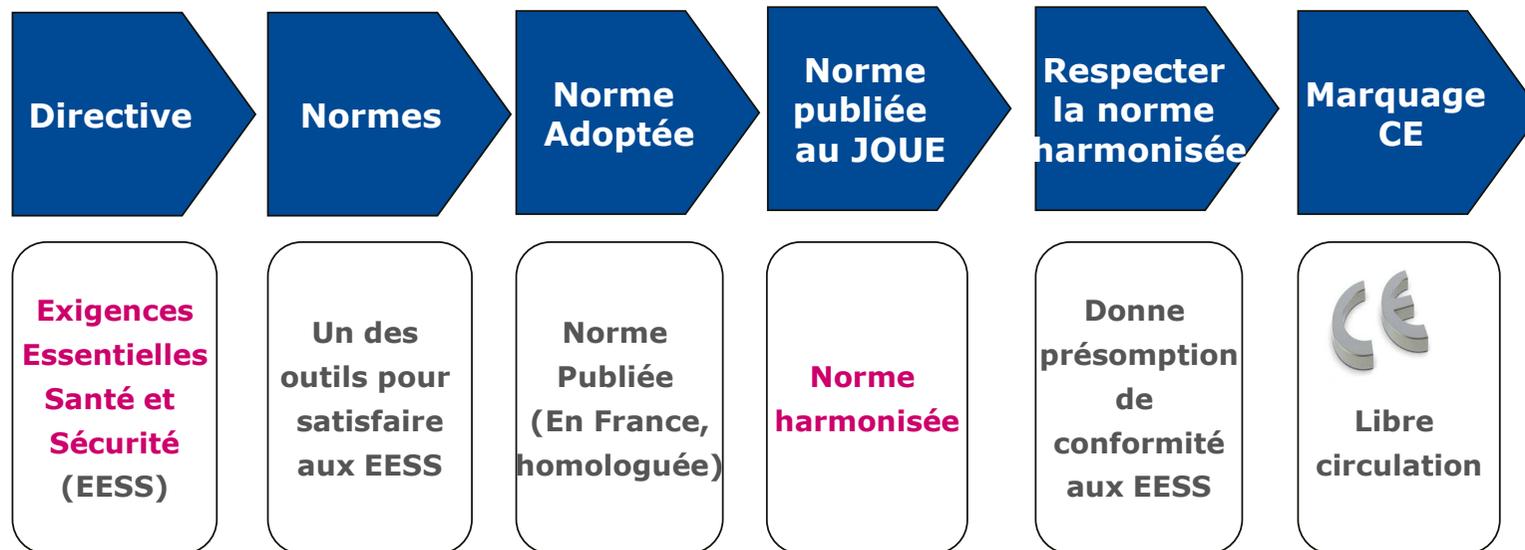
Moyens techniques pour atteindre les objectifs

Prescriptions techniques

Articulation réglementation / normes

Un levier majeur pour la prévention des risques professionnels en Europe.

Pour les machines



Trois catégories de normes européennes

Type A : norme fondamentale

NF EN ISO 12100 : Sécurité des machines -
Principes généraux de conception - Appréciation
du risque et réduction du risque

Type B : moyens de protection
(B1) ou aspects particuliers (B2)

NF EN ISO 14122-1 : Sécurité des machines -
Moyens d'accès permanents aux machines -
Partie 1 : choix d'un moyen d'accès et des
exigences générales d'accès

Type C : norme spécifique
produit

NF EN 1009-3 : Machines pour le traitement
mécanique des minéraux et des matières solides
similaires - Sécurité - Partie 3 : prescriptions
spécifiques pour les machines de concassage et
de broyage



Intérêt de la normalisation pour l'INRS

Implication de l'INRS en normalisation pour contribuer à définir les prescriptions de sécurité des machines, des équipements de protection individuelle ; de définir des méthodes de mesure (bruit, polluants ...).

Intérêt pour la prévention :

- Définir un haut niveau de sécurité des équipements (définir une méthode de mesure permettant de caractériser l'exposition à un danger).
- Intégrer la sécurité dès la conception d'un produit, pour favoriser la sécurité intrinsèque.
- Bénéficier de l'effet de démultiplication (nombre d'équipements concernés, visibilité des solutions retenues, ..)



Intérêt de la normalisation

Plus généralement, l'implication en normalisation permet :

- D'identifier les « spécialistes » d'un domaine, d'un équipement ..
- D'échanger avec ces spécialistes.
- De contribuer à la définition d'un consensus : influencer des choix technologiques, anticiper des évolutions, connaître les raisons des choix opérés. Un avantage concurrentiel.
- De « rationaliser » un produit (Europe, monde,).
- De réduire les coûts de conformité.
- D'augmenter la confiance des utilisateurs, donc de ses clients.

La normalisation est un processus long, qui nécessite un investissement dans la durée.



Notre métier, rendre le vôtre plus sûr

Merci de votre attention

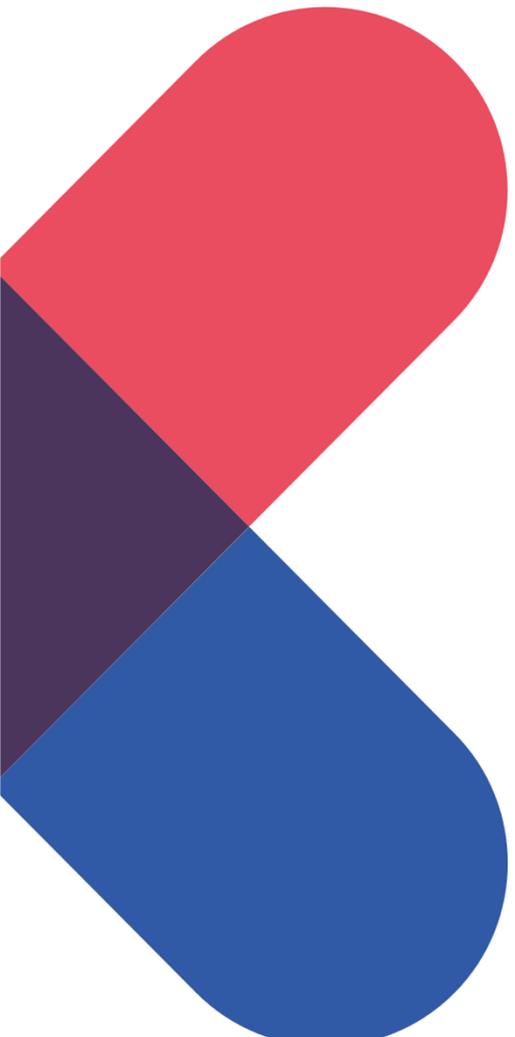


www.inrs.fr

YouTube



in.



Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

● Témoignages d'acteurs engagés

● La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

● L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

● Questions réponses

● Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

● Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

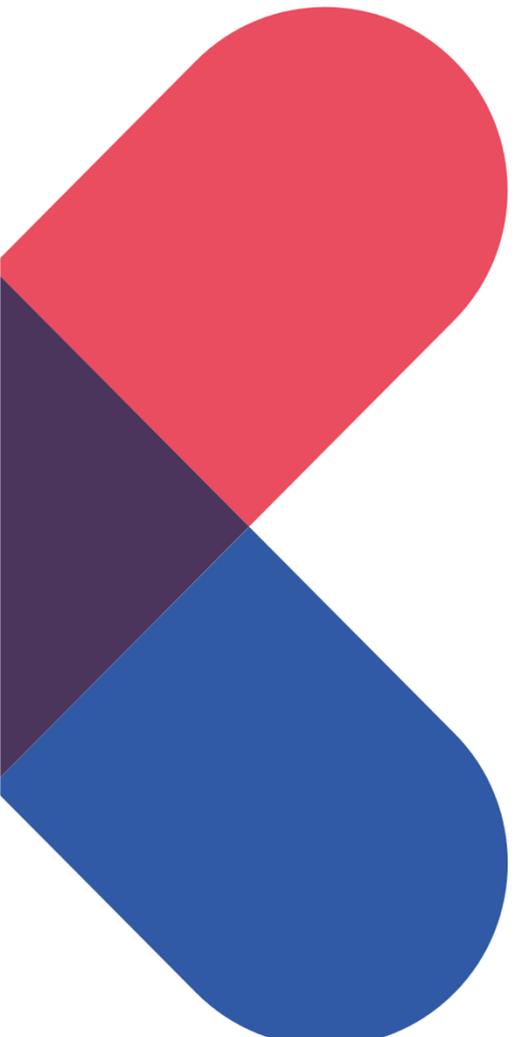
Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

● Conclusion de cette session



Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

Témoignages d'acteurs engagés

La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Questions réponses

Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

Conclusion de cette session



Point de vue FNTF

Sécurité machines

- ✓ **Adaptation normes** au règlement / présomption de conformité
- ✓ **mobilisation à court terme** des industriels
- ✓ **Besoins spécifiques ?**

Plénière technique 24 janvier 2023

☐ **Opérationnel**

- **Quels outils ?**
- **Quelles méthodes ?**
- **Quelles instances ?**

☐ **Enjeux spécifiques**

Décarbonation & durabilité

- ✓ **Remanufacturing**
→ valorisation ? Statut légal ?
- ✓ **Empreinte carbone/environt** produit
→ calcul harmonisé ?
→ enjeu de collecte d'infos sur la chaîne de valeur ? un enjeu de filière ?
- ✓ **Electrification des engins mobiles**

☐ **Influence française**

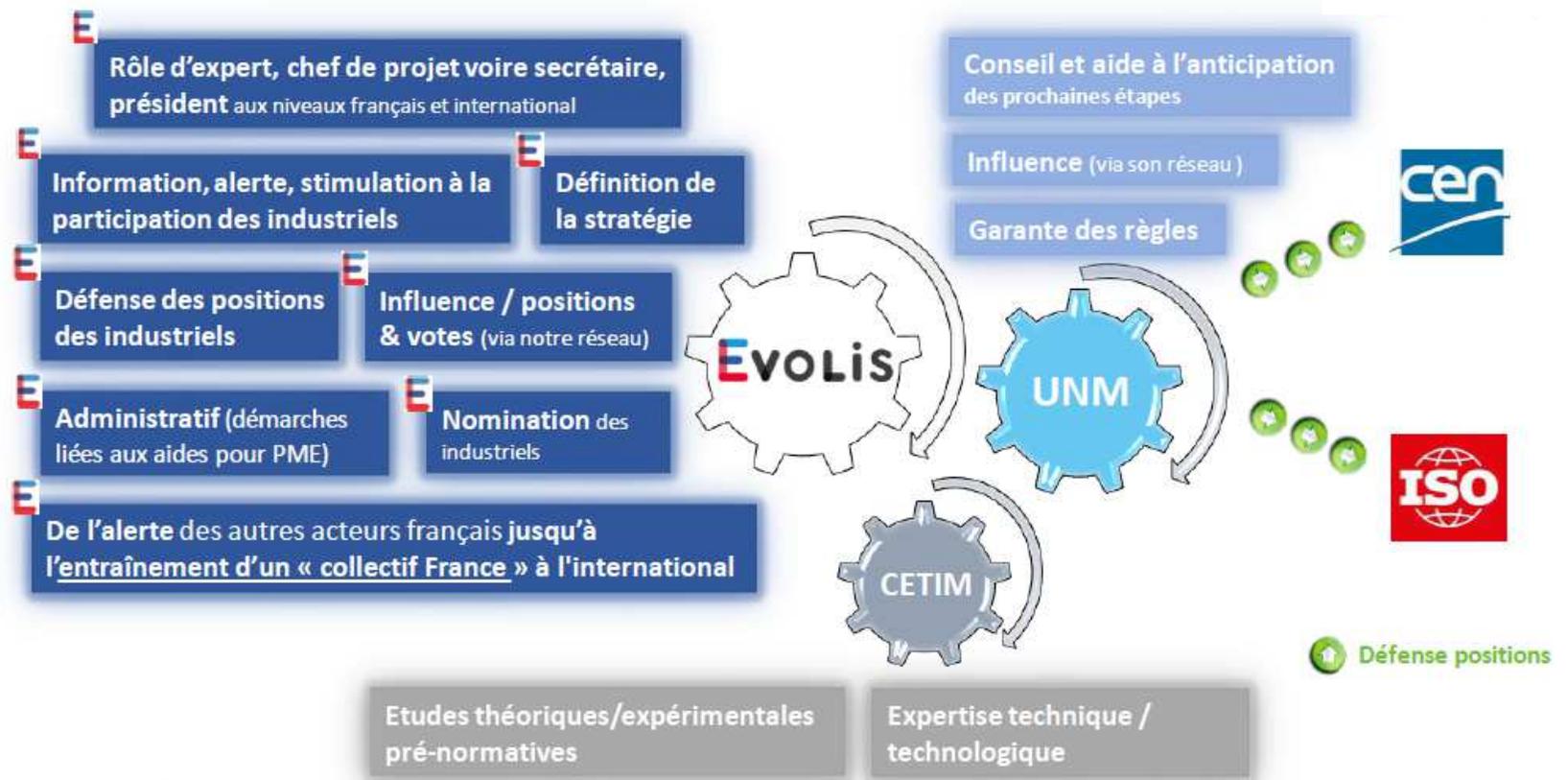
- **Consensus / rapport de force**
- **Engagement dans la durée**
- **Freins au « recrutement »**
- **Triptyque Evolis-Cetim-Unm**

Numérique

- ✓ **Télématique**
- ✓ **Jumeau numérique**
- ✓ **Virtualisation essais**
- ✓ **BIM,...**

Accompagnement en normalisation (hors Afnor, Bng)

➔ Une palette complète allant jusqu'à la mise en place d'un « collectif France » et son entraînement à l'international



Investissement de notre profession en normalisation (hors Afnor, Bng)

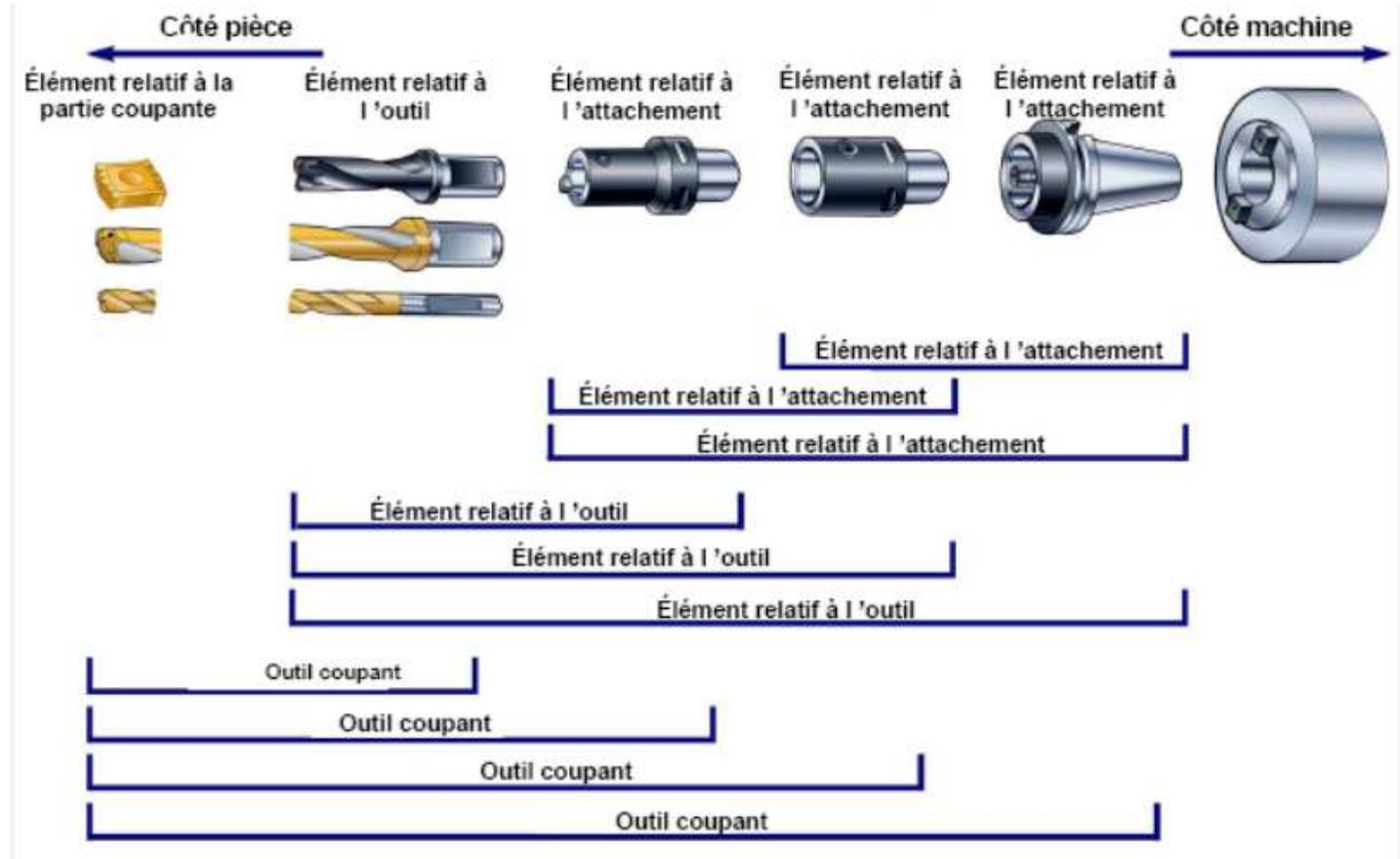
➔ **30 instances** européennes ou internationales **stratégiques**
(responsabilité française et secrétariat UNM)



Exemple de la robinetterie industrielle

➔ **291 industriels** nommés par **EVOLIS** dans les commissions UNM occupant 410 sièges
64 commissions métiers et horizontales avec des industriels nommés par EVOLIS
dont **34 commissions avec les responsables « produits »** du pôle technique d'EVOLIS

Numérisation des produits - exemple de l'ISO 13399





UNM 01 Mécanique - Environnement et responsabilité sociétale

Aspects couverts: Méthodologie d'éco conception, évaluation de la performance environnementale des produits, évaluation de la propreté particulière des pièces, recyclabilité, efficacité énergétique, responsabilité sociétale

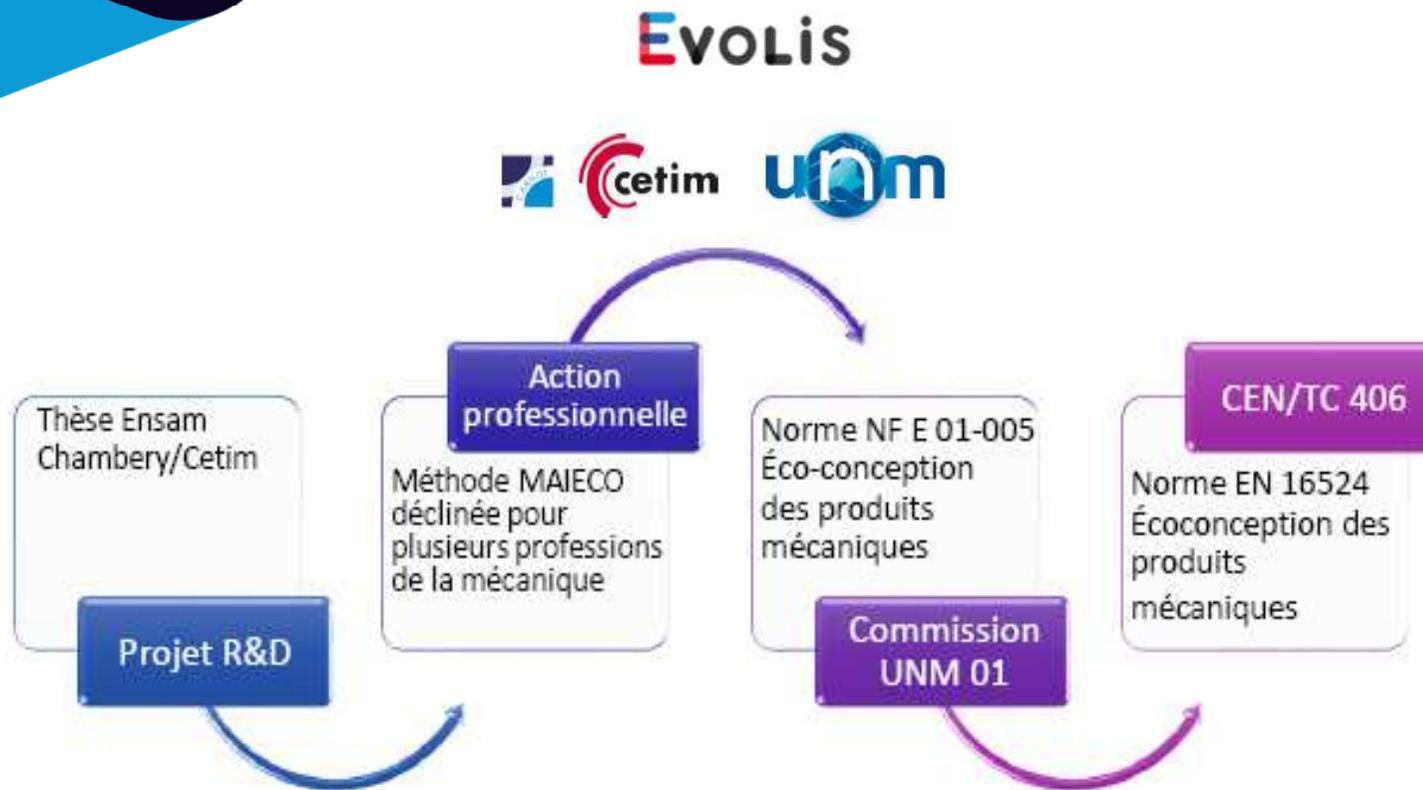
CEN/TC 406

Produits mécaniques - méthodologie d'éco-conception

Président : Pascal VINZIO (KSB)

Secrétaire : Sandra Evelyne BRITO (UNM)

Eco-conception: un exemple de complémentarité du triptyque Cetim-Evolis-Unm



+ **EUROPUMP**
(volet européen)

Regards croisés sur le rôle de la normalisation

Ordre du jour

Témoignages d'acteurs engagés

La normalisation dans le domaine de la sécurité, c'est vital

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

L'apport de la normalisation sur la sécurité des machines

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Questions réponses

Enjeux critiques/historiques pour structurer les travaux dans les domaines de la sécurité, de l'environnement et du numérique

Table ronde et échanges avec la salle avec :

Laure Ginesty, Direction Générale du Travail, Ministère du travail

Patrick Laine, Responsable pôle Equipements de travail et risques physiques, Inrs

Dominique Chevillard, Directeur technique et de la Recherche, Fntp

Pascal Vinzio, Technology External Affairs & Techn. Financing, KSB et Président Comité Technique et Scientifique, Cetim

Christophe Bachmann, Directeur Général, Actibac

Catherine Lubineau, Directrice Technique, Unm

Jean-Jacques Janosch, standards & regulations, Caterpillar (Grenoble)

Conclusion de cette session

- **Sondage en ligne**

- lien : <https://forms.office.com/e/n13vCimYuP>

- Qr-Code :



- **Conclusion de la plénière 2023**

- **Prochain rendez-vous:**

30 janvier 2024

Merci à tous pour
votre participation !